



*Le printemps est là,
et le marché du dimanche matin a 1 an.
Une surprise vous attend le dimanche 20 avril...*

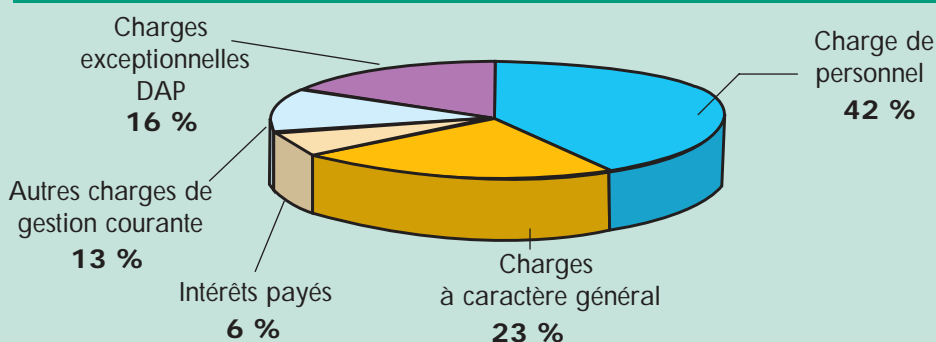
COMPTE ADMINISTRATIF 2002 • CONSEIL MUNICIPAL DU 7 MARS 2003

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	GLOBAL
BUDGET PRINCIPAL - Résultats 2002	+ 568.361,59 €	- 269.779,61 €	298.581,98 €

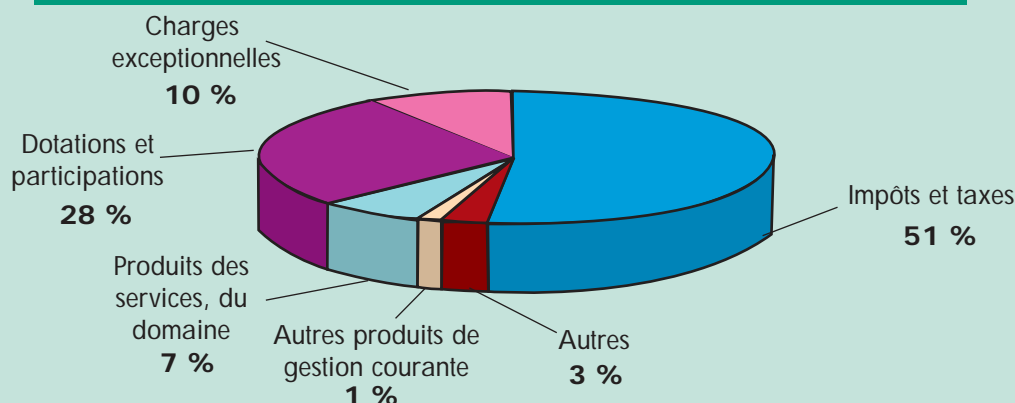
Il laisse apparaître un excédent de + 298.581,98 € (recettes-dépenses). Cet excédent est dû à deux éléments :

- la réalisation d'un prêt de 460.000 € en 2002, (ce qui a permis à la commune de reconstituer son fonds de roulement, après 4 exercices de lourds investissements).
- les investissements en recul de 49 % par rapport à 2001.

STRUCTURE DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT EXERCICE 2002

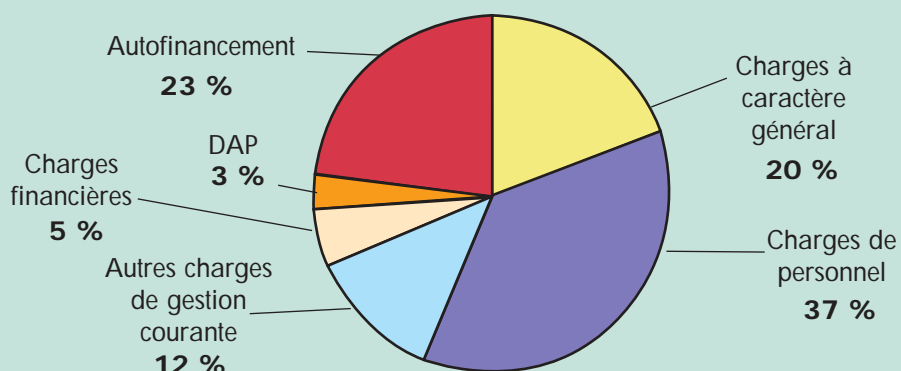


STRUCTURE RECETTES DE FONCTIONNEMENT EXERCICE 2002



PART DE L'AUTOFINANCEMENT EXERCICE 2002

Rapport du total des recettes de fonctionnement sur les dépenses de fonctionnement



ENDETTEMENT : l'encours de la dette s'élève au 01/01/2003 à 3.070.000 €. Si celui-ci a plus que doublé en 6 ans, le niveau d'endettement de la commune reste raisonnable.

BUDGET PRINCIPAL 2003 - CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MARS 2003

■ PROJETS 2003 :

Le BP 2003 du budget principal s'équilibre à 3,1 M€ en fonctionnement et à 2,5 M€ en investissement.

- **En fonctionnement**, du côté des **dépenses**, les quelques augmentations concernent les charges de personnel qui devraient progresser de + 8% (à 1 M€), la contribution au ser-

vice incendie de + 7,5% (à 82.800 €) et les intérêts de la dette de + 11% (à 126.000 €). Pour les autres postes, l'augmentation devrait être contenue entre 3 et 5%.

Au volet recettes, les contributions directes vont progresser de + 6% à (1,4 M€), du fait de l'évolution des bases (+ 1,5%) et de l'augmentation des taux (cf tableau ci-dessous).

TAUX MOYENS COMMUNES 2002			PLOMELIN		
TAXES	NATIONAL	DEPARTEMENTAL	TAUX 2002	EVOLUTION	TAUX 2003
HABITATION	13,81	16,34	12,02%	+ 3%	12,38%
FONCIER BATI	17,59	18,59	17,84%	+ 3%	18,37%
FONCIER NON BATI	42,03	40,79	41,39%	0%	41,39%

La commission des finances avait proposé une augmentation de la T.H de 3%, du F.B de 3% et le maintien du taux du F.N.B.

La hausse est motivée par le souhait de la majorité de conserver le fonds national de péréquation qui est lié au potentiel fiscal et à l'effort fiscal de la commune : plus de 46.000 € sont en jeu. Sur ces bases, l'autofinancement brut de la commune serait de 668.500 € en 2003 et l'autofinancement net de 447.945 €. Après discussion, ces nouveaux taux ont été votés par le Conseil, les membres de l'opposition ayant cependant voté contre.

- **En équipement**, 2003 s'annonce comme une année de **relance**, avec de nouveaux chantiers structurants :

- aménagement de la voie Nord-Ouest : 650.000 €
- construction d'un complexe sportif et associatif : 400.000 € (inscription partielle du coût global)
- préfinancement de la zone commerciale (près du bourg) : 300.000 €
- construction d'un espace de jeux couvert (école élémentaire + CLSH) : 60.000 €

Ces gros chantiers d'investissements vont s'étaler sur une période de 18 à 24 mois (sans oublier bien entendu les travaux courants d'entretien de voirie, et des acquisitions foncières).

Le projet de construction d'un complexe sportif et associatif a donné lieu à un vif débat. Un avant-projet d'une 1ère tranche, à caractère sportif, est en cours : il faudra l'affiner. Il paraît également souhaitable d'initier assez rapidement une 2ème tranche. «En effet, a précisé le Maire, les bâtiments préfabriqués occupés par les jeunes sont dans un état de vétusté qui justifie une réflexion sur la démolition de ces bâtiments à plus ou moins long terme (cf l'animation jeunesse relancée depuis quelques mois et qui encourage à porter un regard plus appuyé dans cette direction)».

- Un nouveau lotissement communal va se faire prochainement sur le secteur de Tingoff Bihan. Les dossiers sont en cours d'instruction.

Sur un plan plus global, la commune devrait conforter sa capacité d'autofinancement net (cf ci-dessus) autour de 450.000 € et maîtriser son endettement à un niveau raisonnable.

Le budget investissement a été approuvé à l'unanimité moins 5 abstentions.

AUTRES AFFAIRES (CM DU 7 ET 28 MARS)

1. AFFAIRES FINANCIERES :

- La commune peut être amenée à vendre de la terre végétale pour des travaux : le tarif est fixé à 3 € le m³, à prendre sur place.
- Lors du Conseil Municipal du 31 janvier 2003, il avait été fixé un tarif et un règlement pour la colorisation de façades au bourg. Suite à une demande concernant un bâtiment hors du périmètre initial, il est décidé d'élargir le périmètre de colorisation des façades sur la voie communale n°1 jusqu'à la croix de Pennanguer, sur la base des tarifs déjà pratiqués.
- Accord du CM pour solliciter des subventions du Conseil Général et Régional dans le but de **restaurer des statues** de Saint-Pierre et Saint-Michel, qui sont situées dans les **porches nord et sud de l'église**. Le coût total de l'opération s'élève à 5.185 € H.T : l'aide du Conseil Général est de 50% du montant H.T (2.592,50 €) et celle du Conseil Régional est de 15% (777,75 €). Cette restauration s'effectuera par l'intermédiaire du service de la Conservation des Antiquités et Objets d'Art du Finistère.
- Afin de procéder à la restauration de la « buanderie-four à pain » de Lestrémeur, des aides financières du Conseil Général (30% du montant H.T) et du Conseil Régional (20% du montant H.T) peuvent être sollicitées. Accord.
- Le Conseil Général peut accorder une subvention de 30% du montant H.T dans le cadre de la construction du futur complexe sportif et associatif.
- **Subventions aux établissements scolaires :**
Ecole Maternelle Publique : 275 € (11 /élève) – Ecole Elémentaire Publique : 1.628 € (11€/élève) – Ecole Notre-Dame de l'Assomption : 1.221 € (11€/élève) ; Fournitures scolaires : 39€/élève des écoles publiques ; les 10 et 11 avril 2003, la classe de Grande Section de l'école maternelle publique a effectué un séjour de découverte à Brasparts. ; Octroi d'une subvention communale de 523 € pour ce projet.
- **Subvention Contrat Temps Libre :**
octroi d'une subvention de 960 € à l'association CLSH suite au séjour de ski durant les vacances de février.
Bruno AUGRAIN organise un **stage de musiques et danses** regroupant des jeunes du Foyer de PLOMELIN et un groupe de l'Est de la France, du 28 avril au 1er mai. Accord de principe du Conseil pour octroyer une subvention dans le cadre du Contrat Temps Libre.
- **Subventions aux associations plomelinoises :**
Association Musicale : 2.300 ; Milinerien Ploveilh : 1.230 ; Comité de Jumelage Plomelin/Crymych : 1.250 ; Comité de Jumelage Plomelin/Betziesdorf : 1.250 ; Saint David : 600 ; Kanerien Sant Meryn : 1.100 ; Kan an Odet : 1.100 ; Sauvegarde de la Chapelle Saint-Philibert : 550 ; Jeune Théâtre Plomelinois « Strollad Yann an Aod » : 300 ; Association Bibliothèque : 300 ; A.S.P : 5.400 ; A.S.P Volley : 420 ; A.S.P Basket : 1.000 ; Galoche Plomelinoise : 180 ; Pétanque des Vire Court : 180 ; Association de Tennis : 1.250 ; Raquette Plomelin-Tréméoc : 1.200 ; Judo Club : 2.220 ; Rederien Ploveilh : 230 ; A.C.P : 250 ; Courir Ensemble : 510 ; Centre de Loisirs Sans Hébergement : 4.125 ; Re Goz Ploveilh : 1.070 ; Familles Rurales : 2.500 ; ADMR : 160 ; Amicale Laïque : 770 ; Plomelin Solidarité : 760 ; Téléthon :

305 ; Les Amis de Ti Gwenn : 610 ; Plom'Patch : 153 ; C.O.S Personnel Communal : 3.200 ; Ulamir-Foyer des Jeunes : 800.

2. AFFAIRES FONCIERES – URBANISME :

- La commune envisage la **cession de terrains** dans le **secteur de Bodivit** aux lieux-dits « Champignon » et « Ti Stribil », suite à la demande de riverains afin d'étendre leurs propriétés. Accord du Conseil pour autoriser le Maire à négocier la cession concernée.
- Accord du Conseil pour l'acquisition d'une parcelle de 905m² à **Menez Kloëder** en vue d'un aménagement piétonnier.
- Instauration d'une servitude de passage le long des talus existants et sur 3m de passage libre hors talus sur certaines parcelles dans le secteur de Kerbernez. Cette servitude permettra d'instaurer une liaison piétonne pour accéder aux parties boisées achetées par le Conseil Général.
- Parallèlement à l'**aménagement de la voie Nord-Ouest du bourg**, une réflexion doit être engagée sur le projet d'urbanisation de chaque côté de la voie : foyer de vie, logements sociaux, aménagements paysagers et urbains, implantations commerciales. Accord du CM pour consulter des architectes aménageurs pour l'élaboration d'un plan d'ensemble.
- La S.C.P ROCHETTE-BUIRETTE a été retenue pour exercer la mission de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement d'un carrefour au niveau du Kosker-Kerguel Vraz et voie communale n°6.

3. COMMANDE PUBLIQUE :

- Le bureau de contrôle APAVE a été retenu pour exercer les **missions de contrôle technique de construction et de coordination** sécurité et protection de la santé pour la construction d'un espace de jeux couvert au pignon du CLSH.
- Le bureau de contrôle VERITAS a été retenu pour exercer les missions de contrôle technique de construction et de coordination sécurité et protection de la santé pour la construction d'un complexe sportif et associatif. Par ailleurs, une étude de **faisabilité géotechnique** sur le terrain prévu pour la construction du complexe sera réalisée par le bureau d'études EEG SIMECSOL.

4. PERSONNEL MUNICIPAL :

- Toute collectivité employeuse se doit de disposer d'un service de **médecine professionnelle et préventive**. Le Centre de Gestion du Finistère met à la disposition des communes un service confié à la Mutualité Sociale Agricole (M.S.A). Accord du Conseil pour adhérer pour 5 ans au service de médecine du CDG. Le coût de la prestation sera de 74,50€/agent de la commune.
- Modification de temps d'emploi : un agent d'entretien diminue **son temps de travail** en raison d'une réorganisation du fonctionnement de la garderie périscolaire.

TRAVAUX SUR LA COMMUNE

✓ LE RENDEZ-VOUS DES SERVICES TECHNIQUES :

■ Espaces verts :

- Nettoyage du secteur de Meilh Mor
- Entretien des lotissements et des sentiers piétonniers
- Entretien et sécurisation des abords de la buanderie-four à pain de Lestremeur
- Préparation des jardinières en vue du fleurissement
- Entretien et préparation des massifs sur les espaces verts

■ Voirie, réseaux :

- Préparation des trottoirs pour plantations (Tal ar Groaz)
- Confection de saignées sur les bords de routes pour l'évacuation des eaux pluviales

■ Ecoles

- A l'école élémentaire publique : remise en état de la barrière suite à des dégradations ; confection de mobilier dans la salle

Dassé pour le Club Petits Débrouillards

■ Divers :

- Transport de tatamis
- Pose de cimaises à la Maison des Associations
- Démontage de tombes sur les concessions abandonnées

ECLAIRAGE PUBLIC :

Les Services Techniques de la commune procèdent à **2 campagnes de vérification** de l'éclairage public **par an**, au moment du changement d'heure (30 mars – 30 octobre). Suite à ce bilan, les entreprises prestataires de service interviennent dans un délai d'une quinzaine de jours pour effectuer les changements d'ampoules, réparations, etc...

MARCHE DE PLOMELIN

Les gagnants de la tombola : (février – mars)

- Josiane CAVARLE
- Claude MARIANA
- Anne SIOU

- Jean BRETON
- Jacques SAUX
- Gurvan HENAFF

EN BREF

• QUALITE DE L'EAU :

Nitrates : 37 mg/l. Eau conforme aux exigences de qualité

• SERVICE D'INCENDIE ET DE SECOURS :

La contribution financière de la commune au SDIS pour l'année 2003 est de 82.785 €.

• VACANCES DE PAQUES :

Ecoles primaires (4 jours) : du vendredi 18 avril au lundi 5 mai.

Collèges et lycées (4,5 jours) : du samedi 19 avril au lundi 5 mai

Pour le 1^{er} degré :

- Pont du 8 mai : le vendredi 9 mai est remplacé par le mercredi 7 mai
- Pont de l'Ascension : le vendredi 30 mai est remplacé par le mercredi 28 mai

• DEMANDEURS D'EMPLOI : statistiques

Le nombre d'actifs sur la commune de PLOMELIN pour l'année 2002 était de 1912 et celui des demandeurs d'emploi de

168 (moyenne annuelle), soit 8,81% de la population.

• CAMPAGNE DE VACCINATION :

La MSA du Finistère organise, vendredi 25 avril de 18h à 20h, dans la salle 2 de la Maison des Associations, une campagne gratuite de vaccination. Cette opération s'adresse à l'ensemble de la population, quel que soit son régime de Sécurité Sociale, et qu'il s'agisse d'un rappel ou d'une primo-injection.

• MARINE NATIONALE :

Dans le cadre de son recrutement annuel, la Marine Nationale propose pour l'année 2003 plus de 6000 emplois dans 35 métiers différents. Conditions : avoir entre 17 et moins de 26 ans et posséder un niveau scolaire allant de la 3^{ème} à Bac + 2. Renseignements : Bureau d'Information sur les Carrières de la Marine – 19, rue Yves Collet – 29240 BREST NAVAL – 02.98.22.15.31 ou 02.98.22.14.04.

LES CONSIGNES DU MOIS

TRAVAUX D'ELAGAGE :

EDF-GDF Services Cornouaille va prochainement réaliser des travaux d'élagage et d'abattage sous les réseaux électriques moyenne et basse tensions de la commune de PLOMELIN. Ces travaux sont indispensables pour assurer dans de bonnes conditions la continuité de la distribution de l'électricité ; ils seront réalisés aux frais d'EDF par une entreprise

spécialisée

titulaire d'un marché. Les bois d'élagage et d'abattage seront laissés sur place, chez les propriétaires, et à leur disposition. Ces travaux ont été confiés à l'entreprise : KERSULEC Patrick – Kervaziou – 29130 QUERRIEN. Elle interviendra tout au long de l'année 2003.

AFFAIRES SOCIALES ET JEUNESSE

• FOYER DES JEUNES :

Depuis l'assemblée des adhérents du Foyer des Jeunes de Plomelin le 25 janvier dernier qui avait pour objectif de fédérer les énergies sur l'organisation des activités du foyer, un effort certain des jeunes s'est fait sentir sur les vacances de février ; ils ont élaboré un programme d'activités (danse, tournoi de foot, fabrication d'un jeu de société, sortie à la patinoire). En poursuivant cet effort, Bruno AUGRAIN, l'animateur, et l'équipe des jeunes, espèrent éditer un programme d'activités pour les vacances de Pâques, qui sera expédié à tous les adhérents.

• RECENSEMENT MILITAIRE :

Tous les jeunes – garçons et filles – ayant atteint 16 ans, doivent effectuer leur recensement militaire à la Mairie. Se munir du livret de famille et d'une pièce d'identité.

• CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES :

Comme chaque année, la CAF demande à ses allocataires de compléter et renvoyer l'imprimé de « Déclaration de Ressources » qu'ils reçoivent à leur domicile. Cette démarche est très importante puisqu'elle permet de calculer le montant des droits de chaque allocataire pour la période du 1er juillet 2003 au 30 juin 2004. Nouveauté cette année : les allocataires peuvent effectuer leur déclaration en ligne sur le www.caf.fr à compter du 1er mars mais uniquement pour les allocataires déclarant en plus de leurs ressources et de celles

de leurs concubins, etc... les ressources d'une tierce personne ; de même pour les allocataires dont la situation personnelle a changé (changement d'adresse, séparation,...).

• RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES :

De 9h30 à 10h15 ou de 10h30 à 11h15. Eveil aux livres : jeudi 17 avril – Permanence : jeudi 24 avril.

• SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS :

pour que l'été n'oublie personne
Pour des milliers d'enfants en France, être « en vacances » signifie tout simplement ne pas aller à l'école, rester quand les autres s'en vont. Vous habitez un endroit sympathique où il fait bon vivre ? Vous partez vers les forêts, les champs, la mer, ou ailleurs ? Si vous invitiez un enfant pour jouer avec les vôtres aux jeux des grandes vacances ? Le Secours Populaire Français est là pour organiser cet accueil bénévole pour des enfants de 6 à 10 ans. Contact : 02.98.44.80.43.

• JOBS D'ETE :

L'Association EPAL, qui organise des séjours de vacances et des activités de loisirs pour divers publics (handicapés mentaux ou physiques) recherche des animateurs (emploi rémunéré). Conditions : avoir plus de 21 ans et être disponible au mois d'août.

Contact : EPAL – BP 2 – 29801 BREST cedex 09 – helene.lehir@epal.asso.fr

10^{ème} ANNIVERSAIRE DE LA RÉSIDENCE TI-GWENN

A cette occasion, différentes manifestations ont été organisées avec le soutien des bénévoles de l'Association « Les Amis de Ti-Gwenn ».

Des enfants des écoles ont participé à la décoration de l'établissement et à un lâcher de ballons le 6 février après-midi, et se sont réunis avec les résidents pour un joyeux goûter.

Le samedi 8 février en fin de matinée, Armelle HURUGUEN, Vice-Présidente du Conseil Général, entourée de Mme KERHASCOET, maire de Pluguffan, de M. ROHOU, maire de Plomelin, d'élus des deux communes, d'anciens élus s'étant engagés dans la réalisation de la Résidence et nouveaux, étaient réunis auprès des résidents, du Président, du

Directeur Général de l'Association de Trévidy et du personnel de l'établissement. A. HURUGUEN annonçait la décision du Conseil Général de retenir le projet d'extension (20 lits) et d'apporter son soutien à cette réalisation. Les différentes interventions des élus soulignaient leur souci d'apporter leur soutien à la Résidence. La chorale Moueziou Pluguen donnait ensuite une prestation de haute qualité et reçut les applaudissements de l'assemblée.

Le lendemain, dimanche 9 février, se déroulait le traditionnel couscous au profit des amis de Ti-Gwenn.

Ces festivités furent de bons moments d'échanges, de rencontres et resteront de bons souvenirs.

LES ENTREPRISES PLOMELOISES

AUX BERGES DE L'ODET :

Depuis vendredi 14 mars, les Plomelinois peuvent profiter d'une nouvelle activité mise en place dans le centre bourg : le restaurant « Aux Berges de l'Odét » est désormais transformé en **crêperie pour le week-end**, c'est-à-dire le vendredi soir, le samedi midi et le samedi soir.

Plus de 25 spécialités figurent sur la carte et, nouveauté, c'est Valérie CANEVET qui les confectionne ; le service est assuré par son mari Gérard.

LES PERSONNALITÉS PLOMELINOISES

NECROLOGIE : décès de Fanch CAVARLE

Fanch CAVARLE nous a quittés dans un tragique accident de la route, à l'âge de 71 ans. Figure marquante de la commune, il s'était investi dans la vie municipale (conseiller municipal de 1990 à 1995) ainsi que dans la vie associative notamment chez les Rederien Ploveilh et au Mondial Pupilles.

UNE CENTENAIRE A PLOMELIN :

Madame Marie RIOU, née à Penhars en avril 1903, résidente à la Maison de Retraite de Ti Gwenn et dont le fils André habite à Ti Lipig, a fêté son 100^{ème} anniversaire.

LES ASSOCIATIONS PLOMELINOISES

MONDIAL PUPILLES : voilà les Brésiliens !

Le tirage au sort du Mondial Pupilles 2003 a eu lieu vendredi 14 mars à Plogastel-Saint-Germain. PLOMELIN accueillera donc les équipes des villes jumelées de Kirchhain (Allemagne) et Crymych (Pays de Galles) ; Sainte Marie de La Réunion, le F.C Metz, le R.C Strasbourg, Alexandria (Roumanie), le Lokomotiv Sofia (Bulgarie), et pour la 1ère fois dans l'histoire du Mondial Pupilles, une équipe d'Amérique du Sud : Sao Paulo du Brésil. A noter : l'achat de tribunes mobiles par la commune pour un coût de 44.000 € TTC.

CENTRE DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT :

Le C.L.S.H accueillera les enfants de 3 à 12 ans du 22 au 30 avril 2003. Les activités encadrées débutent à 9h et se terminent à 17h. Garderie gratuite de 7h30 à 9h et de 17h à 19h. Renseignements et inscriptions au 02.98.52.54.15.

BIBLIOTHEQUE :

La subvention pour la Bibliothèque de PLOMELIN versée par Quimper Communauté, est de 2.450 € en fonctionnement et 3.000 € en investissement. Cette subvention servira notamment à l'achat de matériel informatique. Rappelons que la lecture publique est une compétence communautaire depuis le 1er janvier 2001...

ULAMIR E BRO GLAZIK : conférence

L'Ulamir propose une conférence intitulée « les Juloded, ou une caste de paysans-marchands de toiles du Léon », animée par Louis Elegouët, le vendredi 18 avril à 20h30, salle du Pouldu à Pluguffan. Entrée : 2,30 €

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

AVRIL 2003

- samedi 12	Fest Noz	P.A.E Togo – Salle socio
- dimanche 13	Kermesse	Re Goz Ploveilh – MPT + Véranda
- mardi 15	Concours belote interclubs	Re Goz Ploveilh – MPT + Véranda
- du 18 avril au 14 mai	Exposition sur les bourgs	Amis de Ti Gwenn - MAPA
- vendredi 25	Chants de marins + fest-noz	Cap Horn – Salle socio

MAI 2003

- jeudi 1er	Concours	Galoche Plomelinoise
- samedi 3	4ème Ronde des Menhirs	Courir Ensemble
- samedi 10	Danses Orientales	Salama – Salle socio
- du 10 au 17	Exposition de poteries inspirées de Gauguin	Familles Rurales – Maison des Associations

ETAT CIVIL

Décès :

Alexia LE GALL, vve LE MEUR, 74 ans, Ti Gwenn ;
Marie ROUDAUT, ép. LE DREAU, 57 ans, Koad Kistinn ; Jean VIGOUROUX, 94 ans, Ti Gwenn ;
Noël MARCHAND, 90 ans, Ti Gwenn ;
Fanch CAVARLE, 71 ans, Hent Tingoff.

Naissances : Camille BERNARD, (12/01), Ty Pont Kerneven ;
Maïwenn JALLET, (15/01), Hent Pennanguer ;
Damien BEAUVAIS (08/03), Hent Kerlot ;
Lana CABASSET (11/03), Hent Kergorentin ;
Mathéo TANGUY, (14/03), Picheri Coz ;
Théo LE BERRE, (19/03), Ar Hoad ;
Evan JAOUEN, (22/03), Kervéo.

Mariages : Marie-Françoise BLEUZEN et Roger GUILLÉ,
Hent Kerriou ;
Josiane YANNIC et Jean-Philippe PALARIC, Traon ar Vorc'h

INFORMATIONS PRATIQUES

La pharmacie est ouverte lors des permanences des médecins plomelinois

MEDECINS DE GARDE

Appeler le 15 (le centre assure la régulation)

OUVERTURE DE LA MAIRIE	Du lundi au jeudi : 8h – 12h/13h – 17h	Le vendredi : 8h – 12h/13h – 16h30	Le samedi (état civil) : 9h – 12h	
OUVERTURE DE LA DECHETTERIE	10h-12h/16h-18h 9h-12h/15h-18h	Lundi Samedi	Mercredi	Vendredi

